

FINAL CLAUSE

CLAUSE FINALE

IN WITNESS WHEREOF the under-
signed being duly authorized have
signed the present Convention:

EN FOI DE QUOI les soussignés,
dûment autorisés à cet effet, ont signé
la présente Convention:

DONE at Copenhagen this twelfth
day of September 1964, in the En-
glish and French languages, both
texts being equally authentic, in a
single copy which shall be deposited
in the archives of the Government of
Denmark who shall forward certified
true copies to all signatory and
acceding Governments.

FAIT à Copenhague le douzième
jour du mois de septembre mil neuf
cent soixante-quatre en langues fran-
çaise et anglaise, chaque texte faisant
également foi, en un exemplaire uni-
que qui sera déposé dans les archives
du Gouvernement du Danemark qui
en transmettra des copies certifiées
conformes à tous les gouvernements
signataires et adhérents.

ARTICLE 18

United Nations Organization